

Perspective Russell

Par : Yoshi Maeda, CFA, analyste principal en placement
Shailesh Kshatriya, analyste principal en placement

FÉVRIER 2010

Les habitudes de dépense à la retraite¹

Préface²

D'où provient le revenu des retraités canadiens? Comment le dépensent-ils? Et quelles sont les conséquences en matière de planification financière pour ceux et celles qui approchent de la retraite? C'est avec plaisir qu'Investissements Russell vous présente de nombreuses perspectives provenant de ses recherches exclusives sur la retraite et d'une analyse détaillée de *l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2007* de Statistique Canada.

Pour établir un budget, il existe trois catégories principales dont les retraités éventuels doivent tenir compte : les dépenses liées aux Besoins essentiels, les dépenses liées au Style de vie et la succession. Cette catégorisation des dépenses sert de structure pour le processus de planification de la retraite. Il ne faut pas oublier que ces trois catégories doivent être financées selon un ordre séquentiel. Les dépenses pour les Besoins essentiels doivent être couvertes avant de passer aux dépenses pour le Style de vie, lesquelles passent avant la catégorie Succession.

¹ Les données brutes pour cette recherche proviennent de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2007 de Statistique Canada. Reportez-vous aux Renseignements importants pour d'autres avertissements concernant cet ensemble de données.

² Remerciements spéciaux à Don Ezra, coprésident, Global Consulting, Investissements Russell, pour son expertise et sa contribution.

La première catégorie de dépenses que les retraités devront financer est reliée aux Besoins essentiels. Il s'agit des dépenses quotidiennes qui ne peuvent être évitées, soit la nourriture, le logement et le transport. Après avoir couvert les dépenses liées aux Besoins essentiels, on passe aux dépenses liées au Style de vie qui visent à rendre la retraite plus agréable. Pour les ménages dont les actifs couvrent les Besoins essentiels et le Style de vie et plus encore, ils peuvent ensuite transférer ces actifs dans la catégorie de planification successorale (soit les legs aux enfants, les dons à des organismes de bienfaisance, etc.)

Ce montant excédentaire ou résiduel dans la zone Succession fait double fonction. Outre la notion de legs, il peut s'agir de fonds qui seront utilisés dans le cas d'événements imprévus. Par exemple, la détérioration d'un portefeuille de placements en raison du repli considérable et imprévu des marchés financiers ou le cas de ceux qui vivent au-delà de l'espérance de vie projetée. Dans ces deux scénarios, un manque à gagner peut au moins être contrebalancé en partie par les fonds accumulés dans la zone Succession.

La Figure 1 illustre la répartition des dépenses et du revenu dans les trois catégories pour le groupe des ménages à la retraite (couples et célibataires) âgés de 65 à 74 ans. Elle fournit de l'information au sujet du niveau d'actif nécessaire pour financer ces dépenses en fonction de la Règle de retraite de 20 \$ de Russell qui offre une approximation rapide de l'actif moyen nécessaire selon des dépenses annuelles cibles pour ceux qui approchent de la retraite³.

³ La Règle de retraite de 20 \$ de Russell est une approximation rapide du financement de la retraite. Elle peut être appliquée de deux façons : 1) En tenant compte des dépenses annuelles données, ce montant peut être multiplié par 20 \$ pour donner une approximation des actifs nécessaires pour obtenir le revenu permettant de couvrir les dépenses prévues. 2) En tenant compte d'un actif total pour la retraite, ce montant peut être divisé par 20 \$ pour donner une approximation du revenu annuel pouvant être généré par cet actif total. La Règle de 20 \$ n'offre qu'une estimation. Les niveaux individuels varieront en fonction des circonstances de chacun. Veuillez consulter la publication Investisseur Russell, volume 9, numéro 1, pour plus d'informations sur cette règle et sur la sensibilité des hypothèses sous-jacentes.

Figure 1 : Habitudes de dépense pour tous les ménages

Retraite complète, pour tous les ménages de 65 à 74 ans, tous les revenus						
	Dépenses annuelles		Actif total		Revenu annuel	
Zone Succession	Résiduel					
Zone Style de vie	34 400 \$	7 300 \$	321 900 \$	146 100 \$	35 200 \$	Autres sources privées et revenus de placements
		8 800 \$		175 800 \$		
Zone Besoins essentiels		18 300 \$		366 100 \$		
						Transferts gouvernementaux

Source : Statistique Canada, Investissements Russell. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007. À noter : les chiffres indiqués dans le texte peuvent légèrement différer de l'illustration ci-dessus en raison de l'arrondissement des données réelles. Les dépenses incluent l'impôt sur le revenu.

Notre analyse démontre que les dépenses (Besoins essentiels + Style de vie) pour tous les ménages s'élevaient à 34 400 \$ par année. De ce total, 27 100 \$ étaient attribuables aux dépenses essentielles, pour lesquelles les transferts gouvernementaux (RPC/RRQ + SV)⁴ joueront un rôle essentiel. La composante de revenu offerte par les transferts gouvernementaux se chiffrait à 18 300 \$ par année. En déduisant ce montant des dépenses essentielles, le ménage devra trouver d'autres sources de revenu (régime privé et revenu de placements) pour couvrir le montant résiduel d'environ 8 800 \$ de dépenses essentielles (27 100 \$ - 18 300 \$). En appliquant la Règle de retraite de 20 \$ au montant de 8 800 \$ par année, nous obtenons un actif total requis de 176 000 \$ (8 800 \$ * 20 \$) au début de la retraite pour couvrir les dépenses essentielles. En d'autres mots, le ménage aura besoin d'un montant supplémentaire de 176 000 \$ s'ajoutant aux actifs prévus provenant des transferts gouvernementaux de 366 000 \$ (18 300 \$ * 20 \$).

⁴ RPC = Régime de pensions du Canada, RRQ = Régime de rentes du Québec, SV = Sécurité de la vieillesse.

La deuxième catégorie est celle des dépenses liées au Style de vie. Nos recherches démontrent que les dépenses liées au Style de vie totalisent 7 300 \$ par année pour tous les ménages. En appliquant de nouveau la Règle de retraite de 20 \$, nous obtenons un montant de 146 000 \$ qui sera nécessaire au début de la retraite pour couvrir uniquement les dépenses liées au Style de vie.

En combinant l'actif total pour les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie (excluant les transferts gouvernementaux), les ménages devront être prêts à dégager environ 322 000 \$ (176 000 \$ + 146 000 \$) pour financer la retraite.

La figure 1 catégorise les dépenses annuelles, le revenu et l'actif total pour le ménage moyen à la retraite. Bien que cette illustration englobe l'ensemble du groupe des retraités, les circonstances individuelles dicteront l'application exacte de ces chiffres. Nous avons recréé la figure 1 pour le groupe au revenu supérieur (60 000 \$ et plus) afin d'illustrer la variation substantielle de ces catégories et niveaux d'actif (veuillez vous reporter à l'Annexe). De plus, la Règle de 20 \$ est une approximation moyenne pour l'ensemble des retraités qui approchent de la retraite. Pour ceux qui recherchent plus de sécurité, la Règle de 20 \$ peut être rajustée à la hausse afin de fournir une marge de manœuvre supplémentaire. Nous aborderons ce sujet plus en détail dans la section relative à la Règle de retraite de 20\$.

Si le ménage moyen qui approche de la retraite n'a pas accumulé le niveau d'actif nécessaire au financement de la retraite, il devra prendre des mesures pour réduire les dépenses pendant la retraite. Notre analyse révèle que le ménage moyen fait déjà cet exercice puisque les dépenses diminuent au commencement de la retraite. Une fois à la retraite, les habitudes de dépense habituelles des ménages consistent à maintenir les dépenses au cours des premières phases de la retraite jusqu'à 74 ans puisqu'ils ont tendance à vouloir profiter de tout ce que la retraite peut offrir. Or, après 75 ans, les dépenses des ménages ont tendance à diminuer de façon constante. Cette situation semble logique puisque les retraités de 75 ans et plus réduisent leurs dépenses en raison de problèmes de santé, du décès d'un conjoint, etc. – et en général du fait de ne plus être capable d'être aussi actif qu'au début de la retraite.

Le présent document de recherche vise à présenter en détail aux retraités éventuels les habitudes de dépense de ceux qui sont déjà à la retraite. Notre analyse couvre les dépenses et le revenu et fournit surtout des projections et des outils qui permettront aux retraités éventuels d'estimer le niveau d'actif nécessaire au financement de la retraite.

Sommaire

Le présent document de recherche veut fournir une description adéquate du revenu, mais surtout, des dépenses pendant la retraite ainsi que les estimations monétaires des montants nécessaires pour couvrir ces dépenses. Nous avons analysé l'ensemble complet de données pour les particuliers retraités (retraite complète) de 55 ans et plus provenant de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2007 de Statistique Canada. Nous avons spécifiquement choisi de mettre l'accent sur les données portant sur les ménages retraités (retraite complète) dans le groupe d'âge 65 à 74 ans. Selon nous, ce groupe se trouve dans la principale période de la retraite et peut fournir les approximations les plus précises des dépenses à la retraite.

Il existe trois concepts clés que Russell a analysés de façon unique pour offrir aux retraités éventuels et actuels une description plus complète de la retraite. Les trois sujets au cœur de cette analyse sur les dépenses à la retraite sont les suivants :

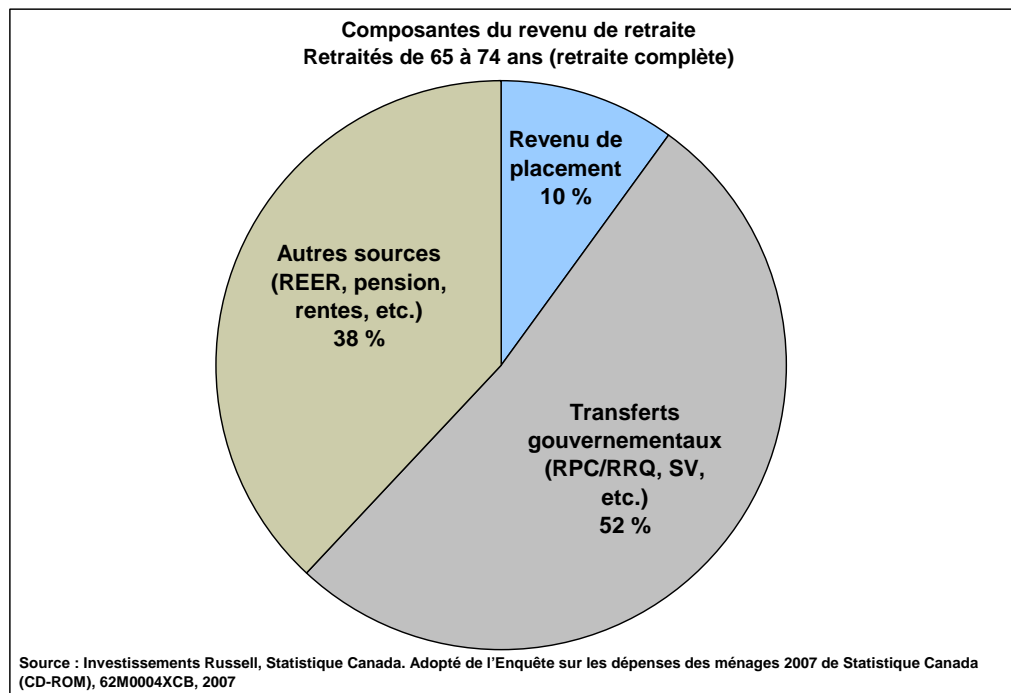
- Le concept de retraite BSS (Besoins essentiels – Style de vie – Succession) de Russell permet de définir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie pendant la retraite
- L'utilisation de la Règle de retraite de 20 \$ de Russell pour fournir des approximations sur les actifs nécessaires pour couvrir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie à la retraite
- Fournir une nouvelle approche au Ratio conventionnel de remplacement du revenu qui met davantage l'accent sur la couverture des dépenses

La répartition des dépenses dans les catégories des Besoins essentiels et du Style de vie rendra l'information plus corrélée. Le maintien de son niveau de vie se fonde sur la capacité de pouvoir continuer de dépenser à la retraite, soit un niveau similaire à celui juste avant la retraite. Bien que le revenu soit aussi une composante essentielle de l'équation, il devient plus pertinent lorsque nous savons ce qui est ciblé par ce revenu en termes de dépenses. Après avoir fait une estimation réaliste des dépenses, la Règle de retraite de 20 \$ de Russell a été appliquée afin de donner plus de contexte pour le niveau total d'actif requis pour maintenir ces dépenses.

L'analyse nous a appris que pour l'ensemble des ménages retraités dans le groupe d'âge de 65 à 74 ans⁵, un peu plus de 50 % de leur revenu proviendra de transferts de régimes gouvernementaux (RPC/RRQ, SV, etc.), comme l'illustre la Figure 2. Nous constatons que le filet de sécurité sociale offert par le gouvernement est crucial pour aider les ménages à couvrir une partie importante de leurs dépenses essentielles. De ce fait, nous avons estimé le niveau total d'actif nécessaire pour couvrir ces dépenses liées aux Besoins essentiels, après déduction des transferts gouvernementaux. L'autre composante importante du revenu est la portion provenant de sources comme les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les régimes de pension, etc. qui représente environ 38 %. Les 10 % résiduels provenaient du revenu de placement.

Pour l'ensemble des ménages retraités dans le groupe d'âge de 65 à 74 ans⁵, un peu plus de 50 % de leur revenu proviendra de transferts de régimes gouvernementaux.

Figure 2 : Composantes du revenu pendant la retraite



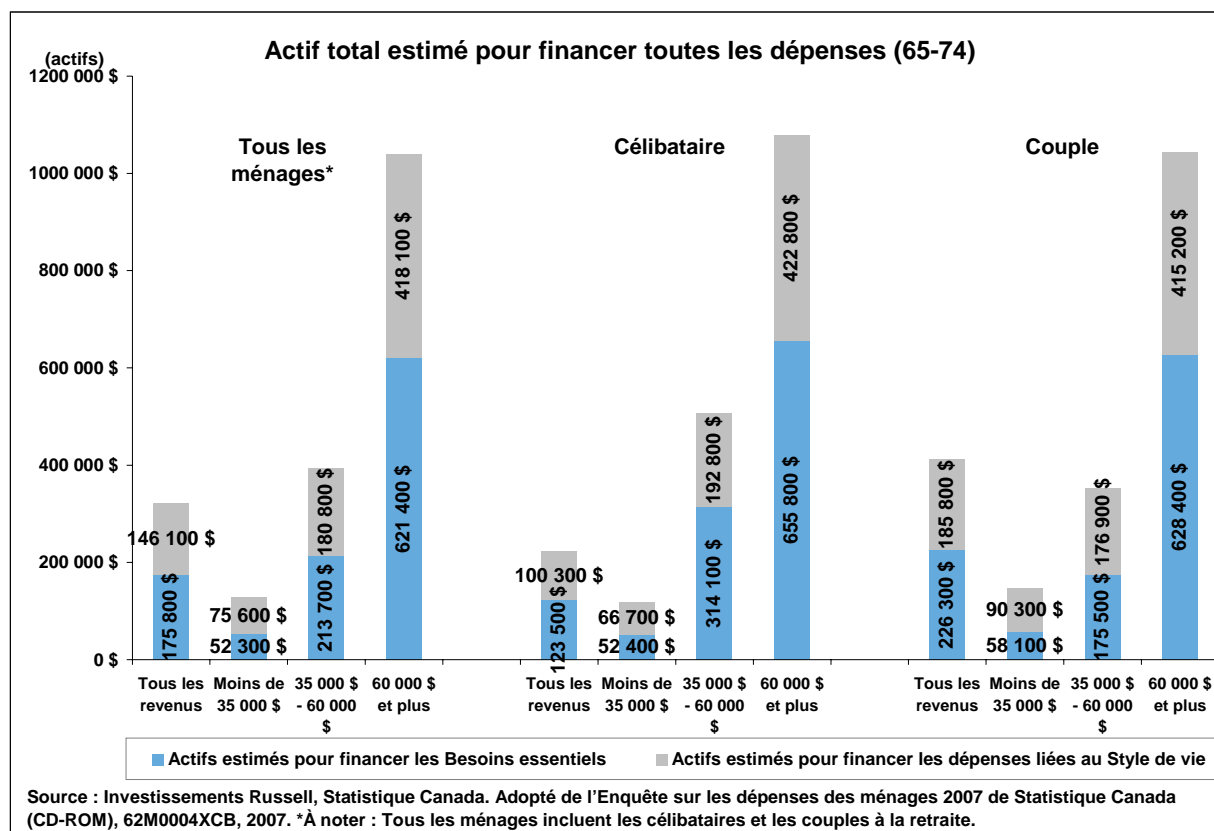
Puisqu'il existera toujours certaines composantes du revenu, comme les retraits de capital de comptes non enregistrés, qui sont difficiles à recenser complètement, notre approche met davantage l'accent sur les dépenses. L'analyse des dépenses a été effectuée en utilisant le concept de retraite Besoins essentiels, Style de vie et Succession (BSS) de Russell. Nous avons identifié ces catégories à partir des données de Statistique Canada qui s'appliquaient le plus aux Besoins essentiels et au Style de vie. En fonction de ces estimations, nous avons réussi à déterminer les dépenses principales d'un retraité type.

⁵ Se reporter à l'annexe pour l'ensemble complet de données pour les ménages retraités entre 65 et 74 ans et entre 55 et 64 ans et pour le groupe des 55 ans et plus.

Pour tous les ménages retraités de 65 à 74 ans, les dépenses E+S totalisaient environ 34 400 \$ par année. En appliquant la Règle de retraite de 20 \$ de Russell, un retraité éventuel aurait besoin d'environ 688 000 \$ (34 400 \$*Règle de 20 \$) pour couvrir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au style de vie. Bien que ce chiffre soit élevé, environ 50 % proviendraient de transferts gouvernementaux. Par conséquent, le montant qu'un retraité éventuel devrait accumuler, après déduction des prestations du gouvernement, serait d'environ 322 000 \$. La Figure 3 passe en revue les montants d'actifs estimatifs pour les différentes catégories de revenu. Cette illustration présente également les différentes estimations pour les célibataires et les couples dans la fourchette de revenu 35 000 \$ - 60 000 \$. Or, les exigences de financement sont plus élevées pour les célibataires que pour les couples en raison de la différence entre les sources de revenus gouvernementaux et les dépenses totales pour les deux groupes. La réduction des dépenses pour un célibataire n'est pas pleinement contrebalancée par la réduction du revenu de sources gouvernementales comparativement au montant que recevrait un couple de retraités (détails de l'analyse à la Partie II portant sur la Règle de 20 \$).

Pour tous les ménages retraités de 65 à 74 ans, les dépenses E+S totalisaient environ 34 400 \$ par année.

Figure 3 : Sommaire de l'application de la Règle de 20 \$ sur le concept BSS



Comme nous le mentionnerons tout au long du présent document de recherche, les situations individuelles de chaque ménage varieront grandement en fonction du niveau de revenu, du statut civil et de l'âge réel de la retraite. Pour ceux qui connaissent bien leurs dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie et qui approchent de la retraite, la simple équation ci-dessous (qui utilise la Règle de 20 \$) peut être utilisée pour estimer les actifs nécessaires au financement de la retraite.

Les situations individuelles de chaque ménage varieront grandement en fonction du niveau de revenu, du statut civil et de l'âge réel de la retraite.

Équation 1 : Estimation du financement de la retraite

$ \left[\begin{array}{ccc} \text{Dépenses} & & \text{Transferts} \\ \text{essentiels} & - & \text{gouvernementaux} \\ \text{annuelles} & & \text{annuels} \end{array} \right] + \left[\begin{array}{c} \text{Dépenses} \\ \text{annuelles liées} \\ \text{au Style de vie} \end{array} \right] * 20 \$ = \underline{\underline{\text{Actifs approximatifs pour financer la retraite}}} $
--

Source : Investissements Russell

Comme autre approche, les retraités éventuels peuvent chercher à remplacer 60 % de leur revenu avant la retraite (en fonction de l'estimation de Russell du ratio de remplacement du revenu) afin de couvrir leurs dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie. L'approche conventionnelle liée au ratio de remplacement ne donne pas les résultats escomptés. Bien qu'il soit utile de connaître le niveau de revenu que peuvent atteindre les retraités sous forme de pourcentage de leur revenu avant la retraite, la préparation pour la retraite se fonde davantage sur le montant en dollars projeté pour les dépenses. Notre analyse montre que les dépenses (Besoins essentiels + Style de vie) correspondent approximativement à 60 % du revenu avant la retraite pour les retraités de 65 à 74 ans. C'est cette dépense qui devrait être utilisée pour le ratio de remplacement du revenu à la retraite, lequel pourrait être considéré davantage comme un ratio de couverture des dépenses.

Notre analyse montre que les dépenses (Besoins essentiels + Style de vie) correspondent approximativement à 60 % du revenu avant la retraite pour les retraités de 65 à 74 ans.

Dans la vie, la préparation est la clé pour accroître ses chances de réussite. Or, à la retraite, cette réalité devient particulièrement importante. Les données et outils dans le présent document de recherche visent à mieux préparer les retraités actuels et éventuels afin qu'ils puissent accroître la probabilité d'une retraite financièrement saine.

PARTIE UN : Composantes et caractéristiques du concept Besoins essentiels · Style de vie · Succession (BSS)

ANALYSE DES DÉPENSES

Bien qu'il soit important de comprendre les niveaux de revenus des ménages à la retraite, il est encore plus essentiel de comprendre comment ce revenu est dépensé. Le concept BSS de Russell vise à catégoriser les dépenses à la retraite en trois groupes : Besoins essentiels, Style de vie et Succession. Dans le présent document de recherche, l'analyse se limite aux Besoins essentiels et au Style de vie puisqu'il s'agit des principales dépenses à la retraite. Selon nous, l'un des aspects essentiels de la planification de la retraite est une connaissance en profondeur des dépenses. Cela débute par une compréhension méthodique des composantes et des caractéristiques de ces catégories.

Tableau 1 : Composantes des dépenses selon le Concept BSS (retraités de 65 à 74 ans)

Moyenne des composantes de dépenses (incluant l'impôt sur le revenu)	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Dépenses liées aux Besoins essentiels (E)	27 100 \$ 79 %	19 600 \$ 84 %	31 200 \$ 78 %	51 000 \$ 71 %
Dépenses liées au Style de vie (S)	7 300 \$ 21 %	3 800 \$ 16 %	9 000 \$ 22 %	20 900 \$ 29 %
BESOINS ESSENTIELS (E) + STYLE DE VIE (S)	34 400 \$	23 400 \$	40 200 \$	71 900 \$

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

Un sondage sur la retraite, effectué en 2009 par Investissements Russell, a révélé que les ménages estimaient une répartition des dépenses entre les Besoins essentiels et le Style de vie à 62 % et 38 % respectivement⁶. Comme le montre le Tableau 1, les résultats du sondage correspondent davantage aux données réelles pour ceux qui gagnent plus de 60 000 \$ mais varient grandement pour les groupes dont le revenu est plus faible. De façon générale, nos recherches démontrent que presque 80 % des dépenses à la retraite pour tous les ménages retraités dans le groupe d'âge 65-74 appartiendront à la catégorie des Besoins essentiels, avec environ 20 % pour le Style de vie (les dépenses pour les Besoins essentiels et le Style de vie incluent l'impôt sur le revenu). Pour les retraités dont le revenu est de moins de 35 000 \$, les Besoins essentiels représentent 84 %, alors que pour ceux dont le revenu est de plus de 60 000 \$, les Besoins essentiels se rapprochent de 70 % des dépenses totales. Cette différence est logique puisque les retraités au revenu plus élevé seront en mesure de dépenser un plus grand pourcentage de leur budget de dépenses pour le Style de vie par rapport à ceux dont le revenu est moins élevé.

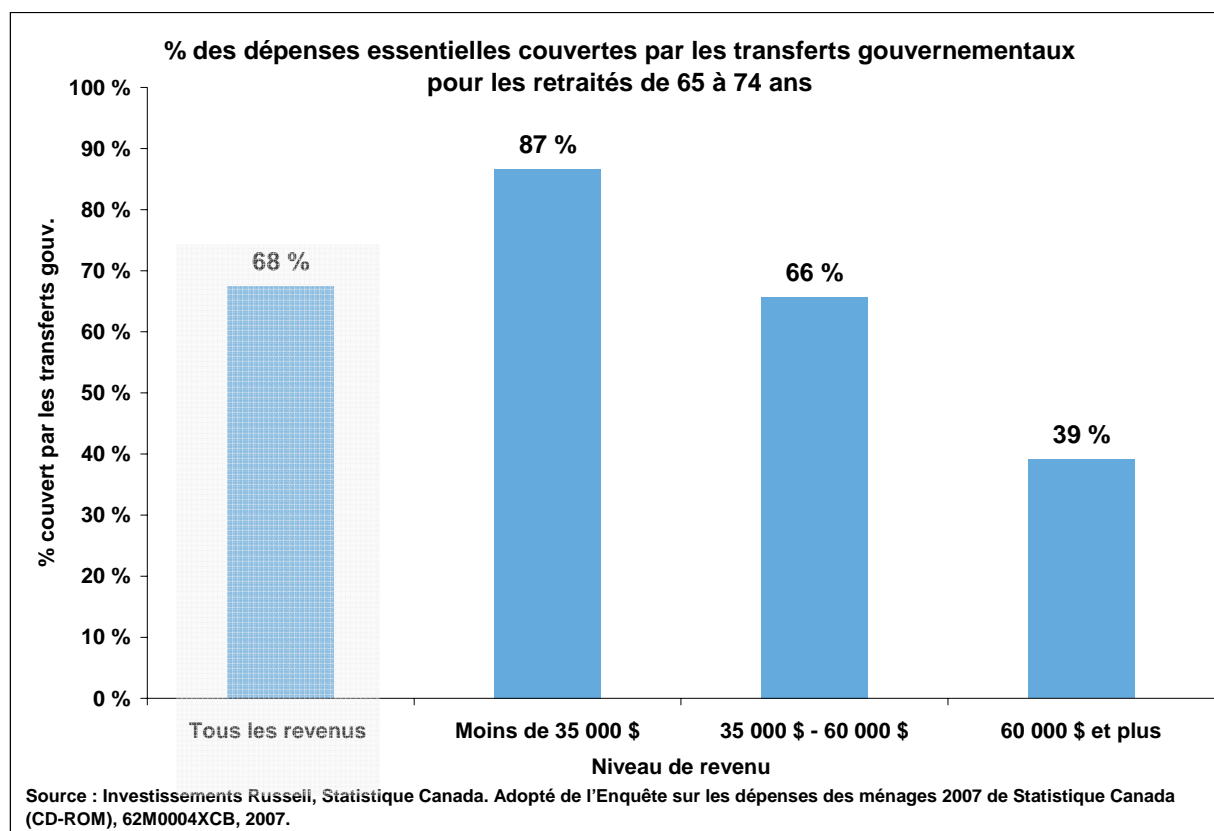
Nos recherches démontrent que presque 80 % des dépenses à la retraite pour tous les ménages retraités dans le groupe d'âge 65-74 appartiendront à la catégorie des Besoins essentiels, avec environ 20 % pour le Style de vie.

⁶ Investissements Russell : 2009 Retirement Research with Investors. Un sondage mené conjointement avec Harris/Decima (A Harris Interactive Company). Le sondage incluait principalement les retraités ou préretraités qui gagnent plus de 50 000 \$ par année.

Puisque l'un des revenus les plus fiables est celui provenant du gouvernement, nous utilisons, dans notre analyse, des fonds reçus de transferts gouvernementaux pour contrebalancer les dépenses pour les Besoins essentiels. La Figure 4 illustre l'importance des transferts gouvernementaux pour tous les ménages. Pour le groupe des retraités de 65 à 74 ans, presque 70 % de leurs dépenses essentielles sont couvertes par le gouvernement. Ces transferts sont encore plus essentiels pour la santé financière de ceux qui se trouvent dans la fourchette de revenu la plus faible. Pour ceux qui gagnent moins de 35 000 \$, 87 % des dépenses de base étaient couvertes par le filet de sécurité sociale du gouvernement. Même pour ceux dont le revenu est supérieur, les transferts gouvernementaux couvrent tout de même 39 % des Besoins essentiels.

Pour le groupe des retraités de 65 à 74 ans, presque 70 % de leurs dépenses essentielles sont couvertes par le gouvernement.

Figure 4 : Dépenses pour les Besoins essentiels couvertes par les transferts gouvernementaux



Malgré l'avantage des transferts gouvernementaux, ils ne couvriront pas tous les Besoins essentiels, notamment pour les retraités dans la tranche de revenu plus élevée, et ils ne permettront définitivement pas de payer les dépenses liées au Style de vie. La sous-estimation des dépenses essentielles peut être très grave puisqu'elles représentent la majeure partie des dépenses à la retraite qui ne seront pas entièrement couvertes par le gouvernement. Le Tableau 2 vise à offrir la ventilation des dépenses essentielles.

Presque 75 % des dépenses pour les Besoins essentiels pour tous les ménages retraités de 65 à 74 ans étaient liées à la nourriture, au transport et au logement, soit les nécessités quotidiennes les plus essentielles. Les retraités qui veulent épargner devront probablement regarder ailleurs pour obtenir un revenu supplémentaire. Après une estimation plus précise des dépenses essentielles, les ménages seront en mesure de savoir ce qu'il leur reste pour les dépenses non essentielles liées au style de vie.

Tableau 2 : Ventilation des dépenses essentielles

Composantes des dépenses essentielles (retraités de 65 à 74 ans)	Tous les revenus
Logement*	37 %
Transport	21 %
Nourriture	18 %
Soins de santé	7 %
Vêtements	6 %
Autre	11 %
% des dépenses essentielles totales	100 %

La sous-estimation des dépenses essentielles peut être très grave puisqu'elles représentent la majeure partie des dépenses à la retraite qui ne seront pas entièrement couvertes par le gouvernement.

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

*À noter : le logement inclut toutes les dépenses liées à la résidence principale.

Lorsque les retraités ont des loisirs, où dépensent-ils leur argent? Comme nous le voyons, les dépenses liées au Style de vie ne sont pas concentrées dans 2 ou 3 catégories mais sont plus généralisées. Comme l'illustre le Tableau 3, les sorties au restaurant et les voyages sont les deux plus grandes catégories qui ne représentent toutefois qu'environ 30 % des dépenses totales liées au Style de vie. Les retraités qui veulent réduire leurs dépenses devront sans doute le faire pour le Style de vie car l'impact ne serait pas aussi difficile qu'une baisse des dépenses pour les Besoins essentiels.

Les retraités peuvent envisager d'autres options que la réduction des dépenses comme le travail à temps partiel, ou dans les cas les plus graves, le report de la retraite. Tous ces moyens permettront de combler l'écart revenu-dépenses à la retraite.

Tableau 3 : Ventilation des dépenses liées au Style de vie

Composantes des dépenses liées au Style de vie (retraités de 65 à 74 ans)	Tous les revenus
Voyages et hébergement	16 %
Aliments achetés au restaurant	14 %
Boissons alcoolisées	7 %
Maison de villégiature	7 %
Meubles	6 %
Services de soins personnels	5 %
Tabac et articles pour fumeurs	5 %
Régimes privés d'assurance-maladie	4 %
Transport urbain	4 %
Jeux de hasard	4 %
Autre	27 %
% des dépenses totales liées au Style de vie	100 %

Source : Investissements Russell, Statistiques Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

Sources de revenu de retraite

Notre analyse démontre que le retraité moyen gagne environ 35 000 \$ par année. La majeure partie de ce revenu, soit 52 %, provient de transferts gouvernementaux comme le RPC/ RRQ et la SV. Les données historiques révèlent que ce niveau de 50 % est demeuré relativement constant et ne devrait pas changer dans le futur. Il ne faut pas oublier qu'une limite sera imposée sur le montant de revenu qu'un ménage retraité peut recevoir de ces deux principales sources. Un autre 38 % provient d'autres sources privées comme les REER individuels et les régimes de pension à prestations déterminées (RPD). Seulement 10 % du revenu provenait du revenu de placement de comptes non enregistrés.

Le retraité moyen gagne environ 35 000 \$ par année. La majeure partie de ce revenu, soit 52 %, provient de transferts gouvernementaux.

Comme l'indique le Tableau 4, selon la tranche de revenu, les sources de revenu varieront considérablement. Ceux qui courent le plus grand risque à la retraite sont également ceux qui dépendent le plus du revenu provenant du gouvernement. Pour les retraités qui gagnent moins de 35 000 \$, plus de 80 % de leur revenu est tiré de transferts gouvernementaux. Seulement 15 % provient d'autres régimes enregistrés, tandis que le montant issu du revenu de placement est presque négligeable à 3 %. C'est manifestement le groupe de retraités qui devra faire les plus grands compromis à l'égard des dépenses.

Tableau 4 : Sources de revenu pour les retraités de 65 à 74 ans

Composantes du revenu total % du groupe total (retraités 65-74 ans)	Tous les revenus 100 %		Moins de 35 000 \$ 60 %		35 000 – 60 000 \$ 26 %		60 000 \$ et plus 14 %	
Revenu de placement	3 500 \$	10 %	600 \$	3 %	3 900 \$	9 %	15 800 \$	19 %
Transferts gouvernementaux (RPC, SV, etc.)	18 300 \$	52 %	17 000 \$	82 %	20 500 \$	47 %	19 900 \$	24 %
Autres sources privées (REER, pension, rentes, etc.)	13 400 \$	38 %	3 100 \$	15 %	19 500 \$	44 %	47 100 \$	57 %
REVENU TOTAL	35 200 \$		20 700 \$		43 900 \$		82 800 \$	

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

60 % des ménages appartenait à la catégorie de revenu inférieur, mais ce sont les célibataires dont la situation était plus précaire. Dans la portion de 60 % des ménages appartenant à la catégorie de revenu de moins de 35 000 \$, 60 % de ces retraités étaient célibataires. Ces retraités célibataires gagnaient un revenu moyen de 17 400 \$, soit nettement inférieur à celui de 20 700 \$ pour l'ensemble de ce groupe. De plus, les couples dans la catégorie de 35 000 \$ et moins profitaient en fait d'un revenu moyen de 25 800 \$ qui était supérieur à celui des célibataires et à celui du groupe. Par conséquent, malgré les difficultés qu'affrontent les retraités qui gagnent moins de 35 000 \$, les défis seront beaucoup plus importants pour les célibataires (se reporter au tableau de l'Annexe pour des détails sur le groupe de retraités de 65 à 74 ans).

Dans la portion de 60 % des ménages appartenant à la catégorie de revenu de moins de 35 000 \$, 60 % de ces retraités étaient célibataires.

La situation s'améliore nettement dans les catégories de revenu de plus de 35 000 \$. Le ménage moyen de retraités dans la prochaine catégorie de revenu gagne presque 44 000 \$ (soit environ 26 % du groupe), avec un partage assez égal entre les sommes du gouvernement et celles provenant d'autres sources privées, soit 47 % et 44 % respectivement. Le 9 % résiduel provient du revenu de placements.

Finalement, pour les retraités qui gagnent plus de 60 000 \$ par année (environ 14 % du groupe), le revenu moyen se chiffrait à un peu moins de 83 000 \$, 57 % provenant d'autres sources privées. Ce groupe a bénéficié de contributions importantes aux régimes de pension et aux REER. De plus, l'épargne dans leurs comptes non enregistrés était aussi importante et a permis de fournir un autre 19 % sous forme de revenu de placements. Il faut également noter que le revenu de placements est un montant qui variera puisqu'il provient du revenu tiré des actifs non enregistrés qui dépend du contexte des taux de rendement à ce moment.

Pour les retraités qui gagnent plus de 60 000 \$ par année, le revenu moyen se chiffrait à un peu moins de 83 000 \$, avec plus de la moitié, soit 57 %, provenant d'autres sources privées.

Qui plus est, ces données ne reflètent pas la taille des actifs non enregistrés et les retraits réels de capital. Bien que le revenu de placements soit déclaré, les retraits de capital ne sont pas aussi facilement comptabilisés et augmenteront davantage les rentrées de fonds pour les groupes dont le revenu est supérieur. En combinant la taille des actifs non enregistrés et le revenu de placements tiré de ces actifs, les transferts gouvernementaux pour les retraités qui gagnent plus de 60 000 \$ représentaient la plus petite portion du revenu de retraite total, soit 24 %.

PARTIE DEUX : L'application de la règle de 20 \$

Après avoir bien compris les dépenses liées au Besoins essentiels et au Style de vie, nous appliquons la Règle de retraite de 20 \$ de Russell⁷ pour estimer les actifs nécessaires au début de la retraite pour chaque ménage. L'actif total nécessaire pour financer un niveau comparable de dépenses (tel qu'indiqué dans le Tableau 1) variera considérablement selon la catégorie de revenu. Pour l'ensemble du groupe, y compris tous les revenus pour le groupe d'âge 65-74, une estimation prudente pour couvrir les dépenses est d'environ 322 000 \$ au début de la retraite⁸. Comme dans d'autres exemples, les retraités qui gagnent moins de 35 000 \$ auront besoin de beaucoup moins, soit d'environ 128 000 \$, tandis que ceux qui gagnent plus de 60 000 \$ nécessiteront un montant nettement plus élevé de plus de 1 million \$. Se reporter au Tableau 5 pour un sommaire complet.

Plusieurs facteurs interviennent pour déterminer l'actif total nécessaire, notamment l'âge au début de la retraite. Hormis le fait de dépenser moins et d'épargner davantage, l'un des moyens de défense les plus efficaces pour éviter le manque à gagner projeté au cours de la retraite est de reporter la date du départ à la retraite. Cette mesure peut avoir un impact significatif sur les années de retraite. Par exemple, si la retraite devait commencer à 67 ans et non à 65 ans (pour l'ensemble du groupe), les actifs nécessaires pour financer la retraite passeraient de 269 000 \$ à environ 254 000 \$. Avec l'augmentation de l'âge du début de la retraite, le nombre projeté d'années de retraite diminue, ce qui exige des actifs moins élevés.

Hormis le fait de dépenser moins et d'épargner davantage, l'un des moyens de défense les plus efficaces pour éviter le manque à gagner projeté au cours de la retraite est de reporter la date du départ à la retraite.

⁷ La Règle de retraite de 20 \$ de Russell est une approximation rapide du financement de la retraite. Elle peut être appliquée de deux façons : 1) En tenant compte des dépenses annuelles données, ce montant peut être multiplié par 20 \$ pour donner une approximation des actifs nécessaires pour obtenir le revenu permettant de couvrir les dépenses prévues. 2) En tenant compte d'un actif total pour la retraite, ce montant peut être divisé par 20 \$ pour donner une approximation du revenu annuel pouvant être généré par cet actif total. La Règle de 20 \$ n'offre qu'une estimation. Les niveaux individuels varieront en fonction des circonstances de chacun. Veuillez consulter la publication Investisseur Russell, volume 9, numéro 1, pour plus d'informations sur cette règle et sur la sensibilité des hypothèses sous-jacentes.

⁸ Le montant estimé de 322 000 \$ est basé sur un départ à la retraite à 60 ans et représente une estimation plus conservatrice pour l'ensemble des retraités.

Tableau 5 : Utilisation de la Règle de retraite de 20 \$ de Russell pour estimer les exigences de financement

Application de la règle de 20 \$ au concept BSS (retraités 65-74 ans)	Tous les ménages			
	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Actifs estimés pour financer les dépenses <i>essentiels</i> (après déduction des transferts gov.)	175 800	52 300	213 700	621 400
Actifs estimés pour financer les dépenses liées au <i>style de vie</i>	146 100	75 600	180 800	418 100
Actif total estimé pour financer toutes les dépenses	321 900	127 900	394 500	1039 500
Actifs estimés pour financer les dépenses (E+S) selon l'âge :				
65 ans	269 200	106 900	329 900	869 000
66 ans	261 500	103 800	320 500	844 300
67 ans	253 900	100 800	311 100	819 600
68 ans	246 200	97 800	301 700	794 900
69 ans	238 500	94 700	292 300	770 000
70 ans	230 700	91 600	282 800	745 000

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

Le Tableau 6 fournit des renseignements supplémentaires sur les niveaux de financement pour les célibataires et les couples. Le groupe le plus touché financièrement est celui des retraités célibataires qui gagnent entre 35 000 \$ et 60 000 \$. Étrangement, bien qu'ils soient célibataires, ces retraités ont besoin d'un montant plus élevé pour financer leurs dépenses à la retraite comparativement aux couples, soit 507 000 \$ versus 352 000 \$. La principale raison de cet écart est attribuable aux transferts gouvernementaux.

Bien que les principales dépenses soient plus élevées, la différence n'est pas substantielle entre les couples et les célibataires dans la tranche de revenu de 35 000 \$ - 60 000 \$. Les données démontrent que les dépenses essentielles pour les couples n'étaient que 12 % plus élevées. En effet, les dépenses de base, soit la nourriture, le logement et le transport, ne doublient pas pour les couples en raison de l'ajout d'une personne, mais il s'agissait plutôt d'une augmentation proportionnelle. Ce qui diffère nettement c'est le revenu provenant des transferts gouvernementaux servant à contrebalancer les dépenses essentielles. Notre analyse démontre que les couples gagnant de 35 000 \$ à 60 000 \$ ont reçu environ 80 % de plus en transferts gouvernementaux (23 508 \$ vs 13 020 \$) comparativement aux retraités célibataires. Par conséquent, bien que les dépenses essentielles soient inférieures pour les célibataires, cette réduction des dépenses ne permet pas de contrebalancer parfaitement la réduction des transferts gouvernementaux.

Tableau 6 : La Règle de retraite de 20 \$ de Russell pour les célibataires et les couples

Application de la règle de 20 \$ au concept BSS (retraités 65-74 ans)	Célibataire				Couple			
	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Actifs estimés pour financer les dépenses essentielles (après déduction des transferts gouv.)	123 500	52 400	314 100	655 800	226 300	58 100	175 500	628 400
Actifs estimés pour financer les dépenses liées au style de vie	100 300	66 700	192 800	422 800	185 800	90 300	176 900	415 200
Actif total estimé pour financer toutes les dépenses	223 800	119 100	506 900	1 078 600	412 100	148 400	352 400	1 043 600
Actifs estimés pour financer les dépenses (E+S) selon l'âge :								
65 ans	171 800	91 400	389 200	828 200	372 600	134 200	318 700	943 700
66 ans	166 500	88 600	377 200	802 600	362 800	130 700	310 300	918 900
67 ans	161 200	85 800	365 200	777 100	353 000	127 100	301 900	894 000
68 ans	155 900	83 000	353 300	751 600	343 100	123 600	293 500	869 000
69 ans	150 600	80 100	341 200	726 000	333 100	120 000	284 900	843 700
70 ans	145 300	77 300	329 100	700 300	323 100	116 400	276 300	818 300

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

Étude de cas 1: Application de la Règle de 20 \$ (selon à l'information dans le Tableau 6)

Profil du ménage

Âge:	63
Statut civil :	Marié
Nombre d'années jusqu'à la retraite :	2
Revenu projeté du ménage à la retraite :	50 000 \$

Scénario initial :

Ce ménage, qui n'est pas encore à la retraite mais qui le sera dans 2 ans, peut utiliser l'information dans le Tableau 6 pour mieux comprendre la situation à la retraite. En fonction des hypothèses sous-jacentes de la Règle de 20 \$, un couple au revenu projeté susmentionné aurait besoin d'environ 352 400 \$ au début de la retraite afin de couvrir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie (en n'oubliant pas que le montant projeté de 175 500 \$ pour les dépenses essentielles est un montant net, déduction faite des transferts gouvernementaux). Il s'agit d'une estimation générale puisque le ménage n'est pas encore à la retraite. Toutefois, cette estimation permet de déterminer l'actif approximatif nécessaire dans deux ans.

Scénario secondaire :

On suppose que dans deux ans, à la suite de difficultés financières, la retraite est reportée à 67 ans. Puisque la retraite commencera maintenant deux années plus tard que prévu initialement, les actifs nécessaires seront moins élevés que les projections initiales puisque la retraite durera 2 ans de moins que si elle avait débuté à 65 ans. En fonction du nouvel âge de retraite de 67 ans, les actifs estimatifs nécessaires pour financer les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie se chiffraient à 301 900 \$.

Ce tableau sert à fournir des estimations générales afin de créer des projections plus personnalisées. Toutefois, nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier.

De plus, veuillez vous reporter à l'Annexe pour un sommaire réel généré par l'Outil Besoins essentiels, Style de vie, Succession (BSS) pour le ménage susmentionné.

PARTIE TROIS: Ratio de remplacement du revenu

Il existe de nombreuses études portant sur le ratio adéquat de remplacement du revenu pour les retraités. Ces études ont fait état d'un ratio variant entre 60 % et 80 % et se sont toujours concentrées sur *le revenu*. Bien que nous ayons tenu compte du revenu de retraite dans notre analyse, nous avons accordé plus d'importance au concept des dépenses à la retraite. Outre ce qu'une personne gagne à la retraite, il est encore plus important de savoir ce qu'elle a besoin de gagner. Or, pour répondre à ces besoins, il faut d'abord comprendre complètement les dépenses.

Le sondage sur la retraite de Russell précédemment mentionné a également révélé que les préretraités ont souvent une idée fautive du niveau de revenu nécessaire pour la retraite⁹. Selon l'étude, les ménages qui prendront leur retraite dans 6 à 10 ans s'inquiètent souvent plus de la réussite de leur retraite que ceux qui entament la retraite ou qui y sont déjà. Cet écart entre la perception et la réalité peut être attribuable à de l'information trompeuse au sujet du niveau de revenu et des actifs nécessaires pour financer la retraite. Bien souvent, ceux qui ont encore de 6 à 10 ans avant la retraite sont plus enclins à croire qu'ils n'auront pas assez de revenus pour la retraite.

La façon dont Russell a abordé le ratio de remplacement est une extension de notre travail sur le concept BSS. Ce que nous avons calculé reflète le pourcentage de revenu avant la retraite nécessaire pour couvrir les dépenses des ménages à la retraite. De plus, nous avons mis de côté cette portion du ratio total attribuable uniquement aux dépenses essentielles – soit le strict minimum qui serait nécessaire. Comme l'illustre le Tableau 7, le ratio de couverture des dépenses totales est d'environ 60 % pour tous les ménages retraités dans le groupe d'âge 65-74. Ce ratio grimpe à 66 % pour les couples et baisse à 63 % pour les célibataires. Bien que certaines études aient mentionné que le ratio de remplacement doit être aussi élevé que 80 %, les recherches de Russell sur les dépenses à la retraite donnent un ratio approximatif plus près de 60 % pour l'ensemble du groupe.

Le ratio de couverture des dépenses totales est d'environ 60 % pour tous les ménages retraités dans le groupe d'âge 65-74.

Tableau 7 : Ratio de remplacement du revenu

Ratio de couverture des dépenses (Ratio de remplacement du revenu)	Tous les ménages	Célibataire	Couple
Dépenses essentielles seulement	47 %	50 %	52 %
Dépenses totales (E + S)	60 %	63 %	66 %

Source : Investissements Russell, Statistique Canada. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

⁹ Investissements Russell : 2009 Retirement Research with Investors. Un sondage mené conjointement avec Harris/Decima (A Harris Interactive Company). Le sondage inclut principalement les particuliers retraités ou préretraités qui gagnent plus de 50 000 \$ par année.

De plus, si nous appliquons ce ratio aux dépenses essentielles uniquement, ce ratio de couverture (ou de remplacement) est d'environ 47 % pour tous les ménages et de 50 % pour les célibataires et les couples à la retraite. Donc, bien que les ménages doivent viser un pourcentage de 60 % de leur revenu de préretraite pour couvrir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie, si l'on s'en tient aux besoins les plus nécessaires, un ratio d'environ 50 % suffirait.

Il serait utile d'expliquer pourquoi le Ratio de remplacement est inférieur pour tous les ménages par rapport aux célibataires et aux couples. C'est principalement en fonction du revenu moyen pondéré pour tous les ménages. Nous avons estimé le revenu moyen avant la retraite pour les retraités de 65-74 ans en fonction des revenus des ménages qui ne sont pas encore à la retraite dans le groupe d'âge 60-64. Dans ce groupe de ménages non retraités de 60-64 ans, la proportion de couples était nettement supérieure au nombre de célibataires. Cette différence contraste avec le groupe des retraités de 65-74 ans dont la proportion de célibataires et de couples est plus égale. Par conséquent, le revenu moyen pondéré pour tous les ménages est faussé. Le dénominateur de revenu supérieur fait baisser le ratio global pour l'ensemble des retraités.

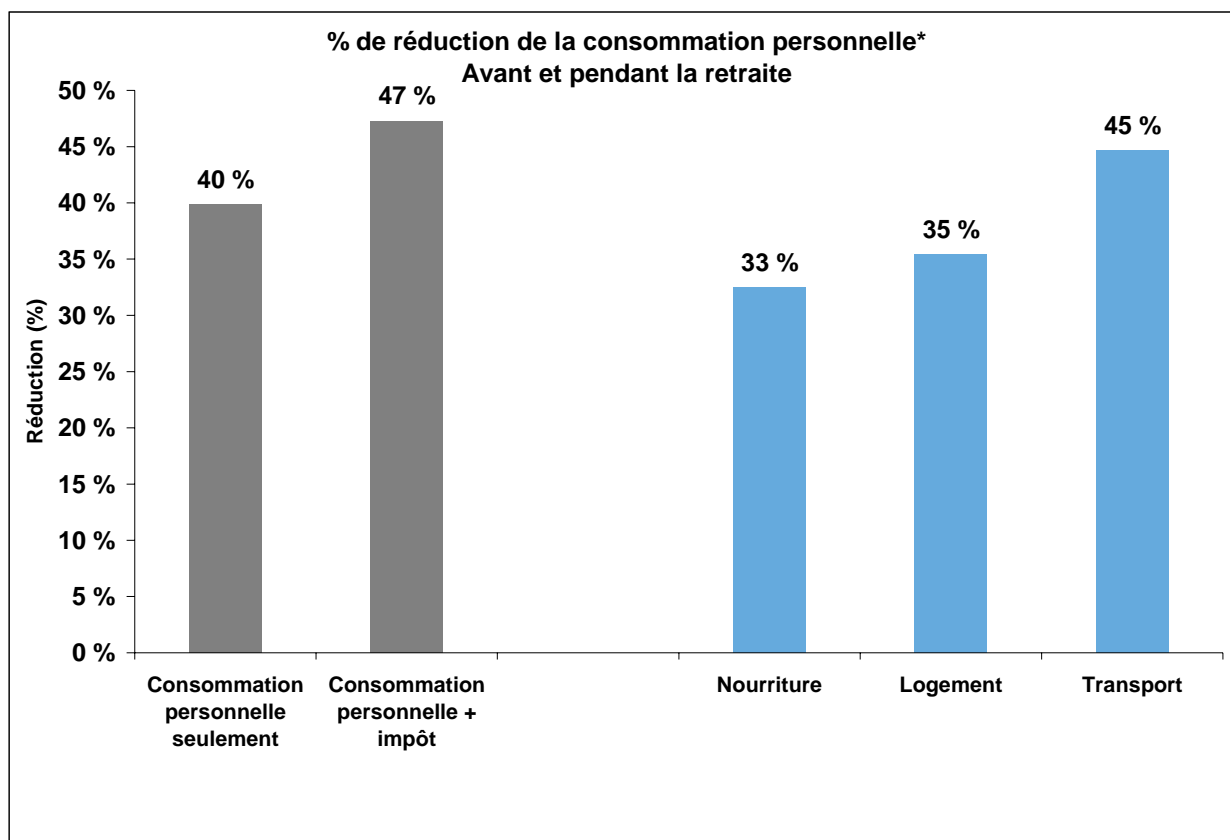
Les résultats de Russell pour le ratio de remplacement peuvent sembler trop conservateurs, particulièrement si nous comparons ces chiffres à d'autres recherches qui ramènent ce ratio plus près de 80 %¹⁰. La principale raison expliquant cette position plus conservatrice est la suivante : les dépenses substantielles qui sont constantes pendant les meilleures années de travail diminuent lorsque le ménage approche de la retraite ou débute la retraite. De façon générale, les dépenses comme le logement (hypothèque), qui peuvent prendre la plus grande portion du salaire net, n'existent plus. L'impôt a également tendance à être moins élevé à la retraite en raison de la baisse du niveau de revenu. De plus, ce que la plupart des gens ne réalisent pas c'est que pendant la retraite, les ménages ne doivent plus «dépenser» pour l'épargne-retraite. La plupart des ménages ont tendance à mettre le plus d'argent de côté pendant leurs meilleures années de travail, ce qui n'est plus le cas pendant la retraite. D'autres dépenses liées aux enfants, comme les études universitaires, sont également choses du passé.

Ce que la plupart des gens ne réalisent pas c'est que pendant la retraite, les ménages ne doivent plus «dépenser» pour l'épargne-retraite.

¹⁰ Le rapport de Fidelity Investments «The changing state of retirement in Canada», 2007, recommandait un taux de remplacement du revenu de retraite de 80 %.

La Figure 5 met l'accent sur ce point en montrant que la consommation personnelle diminue de 47 % dès que la réduction d'impôt est prise en compte. Les trois principales sources de dépenses, soit la nourriture, le logement et le transport, diminuent entre 33 % et 45 %. Par conséquent, le montant net de revenu nécessaire est beaucoup moins élevé à la retraite.

Figure 5 : Consommation personnelle : Avant et pendant la retraite



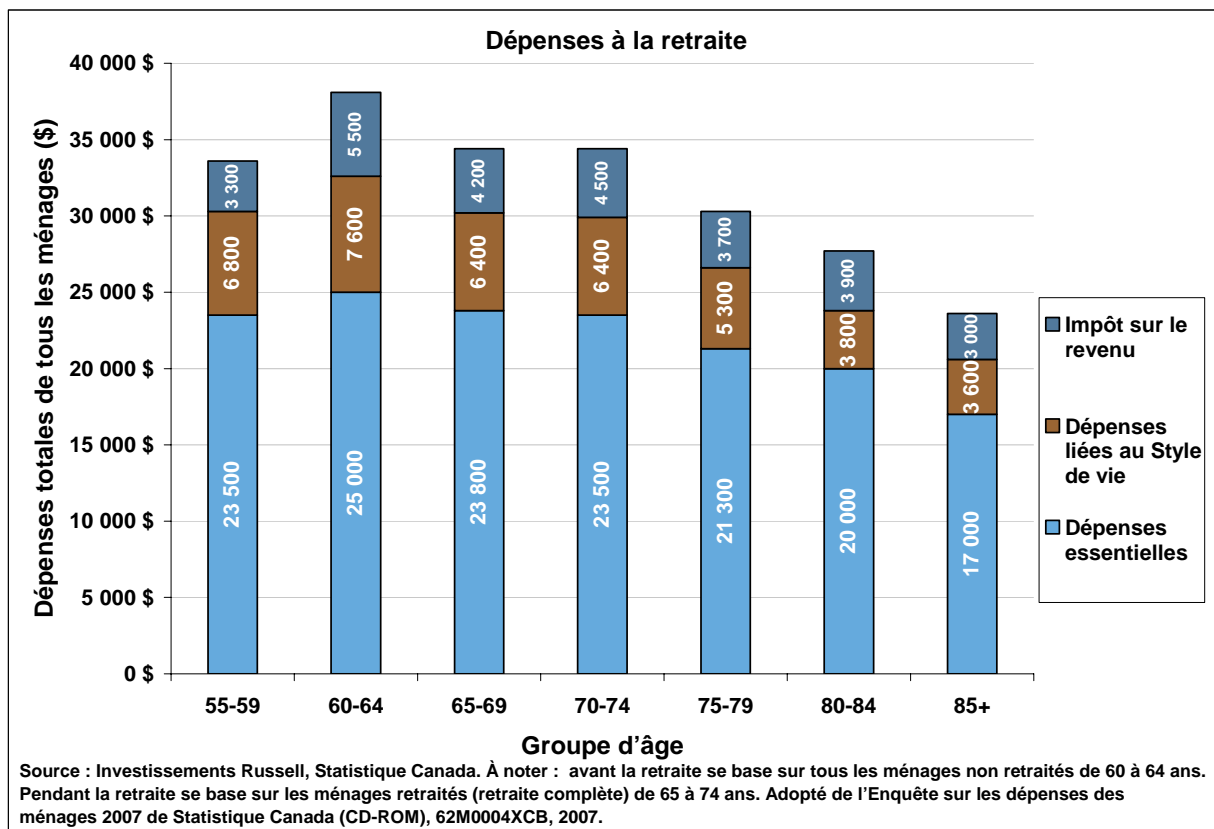
Source : Investissements Russell, Statistique Canada. À noter : avant la retraite se base sur tous les ménages non retraités de 60 à 64 ans. Pendant la retraite se base sur les ménages retraités (retraite complète) de 65 à 74 ans. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007. *À noter : la consommation personnelle fait référence aux dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie.

Bien que la Figure 5 illustre la réduction radicale des dépenses entre la préretraite et la retraite, ce que le retraités éventuels ne réalisent peut-être pas c'est l'ampleur de la diminution de ces dépenses au fil de la retraite. Notre analyse démontre que les dépenses pour les ménages qui sont déjà à la retraite diminueront substantiellement avec l'âge. Comme l'illustre la Figure 6, les dépenses totales (Besoins essentiels, Style de vie et impôt sur le revenu) baissent d'environ 18 % entre le groupe de retraités de 60 à 64 ans et celui de 75 à 79 ans. Ce repli se chiffre à 32 % pour les retraités âgés de plus de 85 ans.

Cette information nous permet de conclure que la longévité peut susciter moins d'inquiétude à mesure que les retraités vieillissent. Intuitivement, cette constatation est logique. Après 75 ans, les retraités ne seront probablement pas aussi actifs qu'au début de la retraite, entre 60 et 65 ans. Les ménages dépensent moins pour les Besoins essentiels et le Style de vie à mesure que les années passent pendant la retraite. Outre cette réduction générale des dépenses, au fil du temps, la probabilité du décès d'un conjoint augmente également, ce qui entraînerait aussi une réduction des dépenses.

Presque 60 % des retraités éventuels qui ont encore 10 ans et plus jusqu'à la retraite s'inquiètent du risque de longévité.

Figure 6 : Réduction des dépenses au fil des années de retraite



Notre analyse est validée par le sondage distinct mené conjointement par Investissements Russell et Harris/Decima auprès des préretraités et des retraités. Ce sondage a révélé que presque 60 % des retraités éventuels qui ont encore 10 ans et plus jusqu'à la retraite s'inquiètent du risque de longévité. Dès que les retraités sont à la retraite depuis 10 ans et plus, seuls 20 % d'entre eux considèrent encore la longévité comme un risque. La réduction des dépenses au fil de la retraite (telle qu'illustrée dans la Figure 6) explique ce pourcentage.

Dès que les retraités sont à la retraite depuis 10 ans et plus, seuls 20 % d'entre eux considèrent encore la longévité comme un risque.

Ceux dont la retraite n'est pas avant 5 ou 10 ans n'arrivent pas à évaluer leurs dépenses au début de la retraite et ne réalisent pas que ces dépenses peuvent en fait baisser au fil des années pendant la retraite. Il s'agit d'un contraste par rapport à ceux qui sont déjà à la retraite qui ont connu la baisse des dépenses et qui accordent donc moins d'importance au risque de longévité. Bien que l'inflation soit toujours une considération importante en ce qui a trait au maintien du pouvoir d'achat pendant la retraite, les retraités éventuels devraient équilibrer l'impact de l'inflation avec la réduction probable des dépenses en vieillissant.

Pour en revenir au ratio de remplacement, il est évident qu'un ratio supérieur de remplacement du revenu est toujours préférable. Toutes choses étant égales par ailleurs, le ratio de revenu avant la retraite qui est nécessaire pour couvrir les dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie pendant la retraite est probablement autour de 60 %. Un ratio de remplacement supérieur à cela offrirait une dose de sécurité supplémentaire. Toutefois, il ne faut pas oublier que les dépenses devraient normalement baisser au fil de la retraite.

Étude de cas 2: Application du ratio de remplacement du revenu

Profil du ménage:

Âge :	63
Statut civil :	Marié
Nombre d'années jusqu'à la retraite :	2
Revenu projeté du ménage à la retraite :	75 000 \$

Pour ce ménage, qui n'est pas encore à la retraite mais qui le sera dans 2 ans, l'utilisation du ratio de remplacement (RR) du Tableau 7 comme pourcentage approximatif donne lieu à un revenu requis de 49 500 \$ (75 000 \$ de revenu avant la retraite * 66 % RR). En d'autres termes, le ménage en question devrait s'attendre à des dépenses totales d'environ 49 500 \$ (Besoins essentiels + Style de vie) en fonction de son revenu avant la retraite; c'est ce montant qui devra être couvert afin de maintenir le style de vie actuel.

Il faut également mentionner, comme nous l'avons expliqué dans le présent rapport, que nous supposons que les fonds reçus des transferts gouvernementaux servent à contrebalancer les dépenses essentielles. Selon le Tableau 4, si nous supposons que les transferts gouvernementaux rapportent presque 20 500 \$, alors environ 29 000 \$ est le montant net de dépenses qui devra être financé par d'autres sources que celles du gouvernement.

Conclusion

Une retraite réussie dépendra du niveau de préparation du ménage à mesure que se rapproche la date de la retraite. Une bonne préparation est fonction de l'information crédible que les retraités éventuels peuvent utiliser pour prendre des décisions éclairées. Le présent rapport de recherche, effectué par Investissements Russell et utilisant des données exhaustives de Statistique Canada, veut se faire la voix de la raison dans cet univers de fausses informations à l'égard de la retraite. Comme l'illustre le Tableau 8, ce ne sont pas tous les ménages qui sont sur un pied d'égalité en ce qui a trait au niveau de préparation. Toutefois, nous disposons tous d'options et d'occasion pour améliorer ce niveau de préparation.

Ce ne sont pas tous les ménages qui sont sur un pied d'égalité en ce qui a trait au niveau de préparation. Toutefois, nous disposons tous d'options et d'occasion pour améliorer ce niveau de préparation.

Tableau 8 : Risque pour le confort financier à la retraite

Matrice du risque à la retraite	Célibataire	Couple
Moins de 35 000 \$	Le plus élevé	Élevé
Entre 35 000 \$ et 60 000 \$	Moyen	Moyen
Plus de 60 000 \$	Faible	Le plus faible

Source : Investissements Russell

Les ménages ne doivent pas oublier que les prestations du gouvernement jouent un rôle crucial pour la retraite de l'ensemble du groupe. Ce rôle sera encore plus critique pour ceux qui appartiennent à la tranche de revenu inférieur puisque près de 80 % des dépenses essentielles seront financées par ces prestations du gouvernement. Les sources gouvernementales représenteront une portion importante du revenu total pendant la retraite, soit environ 50 % pour l'ensemble du groupe. De plus, les dépenses essentielles représenteront la majeure partie de la consommation personnelle à la retraite, soit environ 80 %; ce pourcentage variera jusqu'à 84 % pour le groupe au revenu inférieur et à 70 % pour les retraités qui gagnent plus de 60 000 \$. Les dépenses liées au style de vie, soit environ 21 % pour l'ensemble des retraités, joueront un plus petit rôle dans la consommation totale. Mais pour ceux qui veulent réduire les dépenses, c'est cette catégorie qui offrira des occasions.

Outre le concept BSS, le présent rapport de recherche offre d'autres outils que les retraités éventuels peuvent utiliser pour estimer le financement des dépenses à la retraite : la Règle de retraite de 20 \$ de Russell et notre approche unique pour l'estimation du ratio de remplacement du revenu.

Il est judicieux de revoir l'Équation 1 illustrée ci-dessous. Pour ceux qui approchent de la retraite et qui connaissent assez bien leurs dépenses liées aux Besoins essentiels et au Style de vie, la Règle de 20 \$ permettra de fournir une estimation de l'actif total nécessaire pour financer la retraite. Puisque les règles d'approximation servent généralement à mettre en contexte un scénario plus complexe, nous recommandons fortement aux ménages de profiter de l'Outil de retraite BSS d'Investissements Russell (Veuillez communiquer avec votre conseiller financier pour plus de détails). Ce Outil fournira des estimations qui peuvent être personnalisées en fonction des données spécifiques entrées par l'utilisateur.

Équation 1 : Estimation du financement de la retraite

$$\left[\begin{array}{r} \text{Dépenses} \\ \text{essentiels} \\ \text{annuelles} \end{array} - \begin{array}{r} \text{Transferts} \\ \text{gouvernementaux} \\ \text{annuels} \end{array} + \begin{array}{r} \text{Dépenses} \\ \text{annuelles liées} \\ \text{au Style de vie} \end{array} \right] * 20 \$ = \underline{\underline{\text{Actifs approximatifs} \\ \text{pour financer la} \\ \text{retraite}}}$$

Source : Investissements Russell

L'approche de Russell pour l'estimation du ratio de remplacement peut également servir à fournir d'autres renseignements à l'égard du montant de dépenses prévues à la retraite. Comme l'illustre le Tableau 7, une estimation globale du ratio de remplacement du revenu est d'environ 60 %. Ce pourcentage de 60 % représente la proportion de dépenses en fonction du revenu avant la retraite qui devra être couverte (se reporter à l'étude de cas 2 pour un exemple détaillé).

Pour finir, l'objectif de la présente recherche est d'offrir aux retraités, mais surtout à ceux qui approchent de la retraite, quelques idées et concepts qui peuvent être appliqués pour avoir une vue d'ensemble complète des exigences financières à la retraite. Les retraités éventuels qui comprennent les habitudes de dépense des retraités seront mieux préparés pour leur âge d'or (se reporter à l'Annexe pour plus de détails sur l'ensemble des données de ce rapport de recherche).

ANNEXE

Retraite complète, de 65 à 74 ans pour tous les ménages, niveau de revenu de 60 000 \$ et plus						
	Dépenses annuelles		Actif total		Revenu annuel	
Zone Succession	Résiduel					
Zone Style de vie	20 900 \$	31 100 \$	418 100 \$	621 400 \$	82 800 \$	62 900 \$
Zone Besoins essentiels	71 900 \$	19 900 \$	1039 500 \$	398 000 \$	82 800 \$	19 900 \$
						Autres sources privées et revenus de placements
						Transferts gouvernementaux

Source : Statistique Canada, Investissements Russell. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

BESOINS ESSENTIELS · STYLE DE VIE · SUCCESSION DE RUSSELL (BSS) SOMMAIRE

Vous trouverez ci-dessous un résumé de votre situation financière projetée à la retraite en fonction des renseignements que vous avez fournis et d'un départ en retraite prévu à l'âge de 65.

Vos renseignements personnels sont :

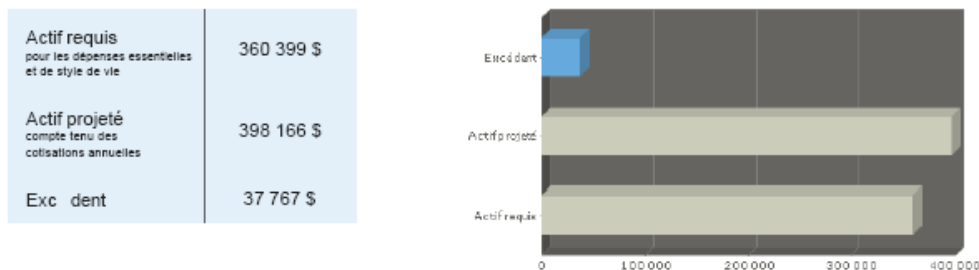
Âge actuel :	63	Nombre d'années avant la retraite :	2
Situation de famille :	Marié	Province de résidence :	ON

En fonction des estimations actuelles de vos dépenses essentielles et de style de vie, de vos autres sources de revenu et d'un taux d'inflation de 3 %, l'Outil de retraite BSS de Russell projette ce qui suit :

	Montants actuels (selon les renseignements reçus)	Montant projeté (à la retraite)
Dépenses essentielles	32 000 \$	33 949 \$
Dépenses liées au style de vie	9 000 \$	9 548 \$
Autres revenus	23 500 \$	24 931 \$

VOS RÉSULTATS FINANCIERS EN UN COUP D'OEIL

En fonction des renseignements que vous avez fournis, l'Outil de retraite BSS de Russell prévoit que vous occuperez la situation financière suivante à l'âge de la retraite :



Cet outil est fourni à titre indicatif uniquement et ne peut prédire avec précision les résultats futurs.
Pour plus d'information au sujet de cet outil, veuillez vous reporter à la section des Renseignements importants.

Veillez communiquer avec votre conseiller financier pour une projection personnalisée à l'aide de l'Outil BSS d'Investissements Russell.

65 À 74 ANS (retraite complète)

Niveau de revenu	Tous les ménages				Célibataire				Couple			
	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Ménages	861 407	517 710	226 539	117 158	400 137	317 936	64 691	17 510	437 965	188 552	155 961	93 452
Moyenne des composantes pour le revenu												
Revenu total avant impôt	35 194	20 640	43 890	82 690	24 313	17 397	43 959	77 307	44 836	25 834	43 996	84 575
Revenu de placement	3 542	608	3 928	15 762	2 883	656	7 178	27 435	4 287	541	2 727	14 448
Transferts gouvernementaux	18 299	16 974	20 490	19 918	13 932	14 124	13 020	13 822	22 149	21 460	23 508	21 228
Autres sources	13 373	3 073	19 452	47 134	7 518	2 642	23 818	35 836	18 421	3 604	17 717	49 089
Moyenne des composantes pour les dépenses												
Consommation personnelle	30 035	22 603	34 627	53 993	22 580	19 275	30 949	51 666	36 834	28 190	36 322	55 128
Impôt sur le revenu	4 362	762	5 590	17 896	2 540	801	7 418	16 087	5 918	710	4 808	18 279
Moyenne des composantes pour la consommation personnelle												
Nourriture	5 051	4 203	5 877	7 205	3 764	3 454	4 562	6 429	6 269	5 506	6 380	7 623
Logement	8 048	6 647	8 684	13 011	7 060	6 279	8 470	16 030	8 864	7 225	8 749	12 361
Entretien ménager	1 858	1 523	2 182	2 712	1 580	1 384	2 193	2 874	2 085	1 728	2 173	2 658
Transport	5 771	3 983	6 417	12 422	3 742	3 153	4 860	10 313	7 660	5 362	7 167	13 118
Loisirs	2 169	1 204	2 670	5 464	1 365	1 046	2 523	2 872	2 866	1 474	2 710	5 936
Vêtements	1 407	995	1 736	2 592	962	821	1 392	1 948	1 827	1 305	1 907	2 746
Santé	1 984	1 418	2 575	3 342	1 214	940	2 309	2 155	2 678	2 205	2 747	3 518
Soins personnels	675	519	908	914	491	419	857	439	844	691	941	993
Amueblement et équipement ménager	1 201	760	1 534	2 508	826	516	1 553	3 762	1 569	1 173	1 551	2 400
Lecture et documents imprimés	236	133	320	528	175	119	379	428	283	151	303	515
Tabac et boissons alcoolisées	786	584	894	1 465	695	578	992	1 728	875	587	853	1 494
Éducation	22	8	26	73	14	8	35	47	28	7	20	82
Divers	603	447	486	1 515	548	439	542	2 545	676	481	476	1 402
Jeux de hasard (montant net)	225	180	318	244	143	118	282	97	310	295	344	283
Application de la Règle de 20 \$ au concept BSS												
Consommation personnelle	30 000	22 600	34 600	54 000	22 600	19 300	30 900	51 700	36 800	28 200	36 300	55 100
Dépenses essentielles	23 700	18 900	26 800	38 300	18 100	16 100	23 200	35 500	28 800	23 800	28 500	39 500
Dépenses essentielles (y compris l'impôt)	27 100	19 600	31 200	51 000	20 100	16 700	28 700	46 600	33 500	24 400	32 300	52 600
Moins les transferts gouvernementaux	(18 300)	(17 000)	(20 500)	(19 900)	(13 900)	(14 100)	(13 000)	(13 800)	(22 100)	(21 500)	(23 500)	(21 200)
Dépenses essentielles – Montant net	8 800	2 600	10 700	31 100	6 200	2 600	15 700	32 800	11 300	2 900	8 800	31 400
Dépenses liées au Style de vie (y compris l'impôt)	7 300	3 800	9 000	20 900	5 000	3 300	9 600	21 100	9 300	4 500	8 800	20 800
Actifs estimatifs pour financer les dépenses essentielles	175 800	52 300	213 700	621 400	123 500	52 400	314 100	655 800	226 300	58 100	175 500	628 400
Actifs estimatifs pour financer les dépenses liées au Style de vie	146 100	75 600	180 800	418 100	100 300	66 700	192 800	422 800	185 800	90 300	176 900	415 200
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses (65-74)	322 000	127 800	394 500	1039 400	223 800	119 100	506 900	1078 600	412 100	148 400	352 400	1043 600
Facteurs annuels selon l'âge												
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 65 ans	269 200	106 900	329 900	869 000	171 800	91 400	389 200	828 200	372 600	134 200	318 700	943 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 66 ans	261 500	103 800	320 500	844 300	166 500	88 600	377 200	802 600	362 800	130 700	310 300	918 900
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 67 ans	253 900	100 800	311 100	819 600	161 200	85 800	365 200	777 100	353 000	127 100	301 900	894 000
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 68 ans	246 200	97 800	301 700	794 900	155 900	83 000	353 300	751 600	343 100	123 600	293 500	869 000
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 69 ans	238 500	94 700	292 300	770 000	150 600	80 100	341 200	726 000	333 100	120 000	284 900	843 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 70 ans	230 700	91 600	282 800	745 000	145 300	77 300	329 100	700 300	323 100	116 400	276 300	818 300

Source : Statistique Canada, Investissements Russell. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

55 À 64 ANS (retraite complète)

Niveau de revenu	Tous les ménages				Célibataire				Couple			
	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Ménages	369 486	224 549	94 025	50 912	205 332	161 170	39 149	5 013	141 201	55 254	45 867	40 080
Moyenne des composantes pour le revenu												
Revenu total avant impôt	34 646	16 830	45 805	92 617	22 110	14 542	43 373	99 373	51 068	23 595	47 233	93 330
Revenu de placement	5 329	772	5 516	25 084	2 877	653	5 379	54 821	9 583	1 174	6 625	24 562
Transferts gouvernementaux	10 809	10 780	9 797	12 812	9 243	9 453	6 425	24 478	12 308	14 693	10 870	10 666
Autres sources	18 453	5 296	30 461	54 308	9 985	4 439	31 520	20 109	29 097	7 801	29 732	57 728
Moyenne des composantes pour les dépenses												
Consommation personnelle	31 752	20 290	40 594	65 975	23 764	18 054	42 343	62 229	42 676	27 774	40 622	65 569
Impôt sur le revenu	4 737	842	6 917	17 890	2 547	796	7 109	23 232	7 802	985	7 169	17 923
Moyenne des composantes pour la consommation personnelle												
Nourriture	5 205	3 721	6 927	8 570	3 844	3 094	6 371	8 224	7 318	5 743	7 775	8 965
Logement	8 479	6 622	9 844	14 151	7 251	6 346	10 590	10 270	10 151	7 413	8 952	15 297
Entretien ménage	2 173	1 468	2 573	4 542	1 601	1 284	2 777	2 606	2 948	2 055	2 495	4 699
Transport	5 885	3 000	7 751	15 162	3 766	2 388	7 821	16 417	8 124	5 066	7 524	13 027
Loisirs	2 468	1 253	2 730	7 343	1 630	1 164	3 408	2 697	3 777	1 649	2 504	8 168
Vêtements	1 355	778	1 751	3 169	767	631	1 281	1 117	2 165	1 268	2 165	3 402
Santé	1 820	1 013	2 835	3 506	1 409	809	3 625	3 391	2 366	1 636	2 533	3 182
Soins personnels	638	380	906	1 281	443	337	866	520	919	516	1 009	1 371
Ameublement et équipement ménage	1 477	570	2 112	4 302	998	426	1 899	12 373	2 169	1 054	2 569	3 247
Lecture et documents imprimés	226	115	350	487	170	113	419	63	321	137	339	552
Tabac et boissons alcoolisées	1 027	710	1 457	1 634	884	707	1 460	2 076	1 324	768	1 640	1 730
Education	66	41	100	117	74	51	175	23	67	19	56	146
Divers	751	520	1 001	1 308	818	608	1 511	2 148	754	335	748	1 339
Jeux de hasard (montant net)	180	98	257	401	110	97	141	304	272	115	312	443
Application de la Règle de 20 \$ au concept BSS												
Consommation personnelle	31 800	20 300	40 600	66 000	23 800	18 100	42 300	62 200	42 700	27 800	40 600	65 600
Dépenses essentielles	24 400	16 600	31 200	46 500	19 000	15 000	31 800	46 900	31 400	22 000	30 900	44 900
Dépenses essentielles (y compris l'impôt)	28 100	17 300	36 500	59 100	21 000	15 600	37 200	64 500	37 200	22 800	36 300	57 200
Moins les transferts gouvernementaux	<u>(10 800)</u>	<u>(10 800)</u>	<u>(9 800)</u>	<u>(12 800)</u>	<u>(9 200)</u>	<u>(9 500)</u>	<u>(6 400)</u>	<u>(24 500)</u>	<u>(12 300)</u>	<u>(14 700)</u>	<u>(10 900)</u>	<u>(10 700)</u>
Dépenses essentielles – Montant net	17 300	6 500	26 700	46 300	11 800	6 200	30 800	40 000	24 900	8 100	25 500	46 500
Dépenses liées au Style de vie (y compris l'impôt)	8 400	3 800	11 000	24 800	5 300	3 200	12 300	21 000	13 300	5 900	11 400	26 300
Actifs estimatifs pour financer les dépenses essentielles	345 700	130 900	533 700	925 600	235 400	123 800	615 400	799 500	497 000	162 700	509 600	930 700
Actifs estimatifs pour financer les dépenses liées au Style de vie	<u>167 900</u>	<u>76 100</u>	<u>220 600</u>	<u>495 400</u>	<u>106 000</u>	<u>64 100</u>	<u>245 200</u>	<u>420 100</u>	<u>266 400</u>	<u>118 600</u>	<u>228 800</u>	<u>525 800</u>
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses (55-64)	513 600	207 000	754 300	1421 000	341 400	187 900	860 500	1219 700	763 400	281 300	738 400	1456 500
Facteurs annuels selon l'âge												
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 55 ans	547 600	220 800	804 300	1515 300	342 600	188 600	863 600	1224 000	861 900	317 600	833 700	1644 500
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 56 ans	536 400	216 200	787 700	1484 100	334 800	184 300	843 900	1196 100	845 800	311 700	818 200	1613 800
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 57 ans	524 900	211 600	770 900	1452 400	326 900	180 000	824 000	1167 900	829 500	305 700	802 300	1582 600
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 58 ans	513 300	206 900	753 900	1420 400	318 900	175 600	804 000	1139 500	812 800	299 600	786 300	1550 900
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 59 ans	501 600	202 200	736 700	1388 000	310 900	171 200	783 800	1110 900	796 000	293 300	769 900	1518 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 60 ans	489 800	197 500	719 400	1355 300	302 800	166 700	763 400	1082 000	778 900	287 000	753 400	1486 100
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 61 ans	477 900	192 600	701 800	1322 200	294 700	162 300	742 900	1053 000	761 500	280 600	736 600	1453 000
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 62 ans	465 800	187 800	684 200	1288 900	286 600	157 800	722 400	1023 800	744 000	274 200	719 700	1419 500
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 63 ans	453 700	182 900	666 400	1255 400	278 400	153 300	701 800	994 700	726 300	267 600	702 500	1385 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 64 ans	441 600	178 000	648 500	1221 800	270 200	148 800	681 300	965 600	708 400	261 100	685 200	1351 600

Source : Statistique Canada, Investissements Russell. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007.

55 ANS ET PLUS (RETRAITE COMPLÈTE)

Niveau de revenu	Tous les ménages				Célibataire				Couple			
	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus	Tous les revenus	Moins de 35 000 \$	35 000 \$ - 60 000 \$	60 000 \$ et plus
Ménages	2418 160	1547 859	577 883	292 418	1319 327	1068 804	199 634	50 889	1032 018	448 505	355 348	228 165
Moyenne des composantes pour le revenu												
Revenu total avant impôt	34 617	20 338	44 052	91 553	24 390	18 143	43 185	81 843	47 212	25 396	44 413	94 455
Revenu de placement	4 392	781	4 151	23 980	2 874	846	6 135	32 682	6 530	661	3 250	23 177
Transferts gouvernementaux	17 369	16 198	19 385	19 580	13 899	13 948	13 365	14 968	21 504	21 329	22 296	20 612
Autres sources	12 860	3 359	20 512	48 032	7 617	3 346	23 771	33 957	19 191	3 410	18 823	50 788
Moyenne des composantes pour les dépenses												
Consommation personnelle	27 877	20 675	33 848	54 203	21 505	18 427	31 830	45 663	35 702	26 014	34 939	55 934
Impôt sur le revenu	4 320	865	5 885	19 518	2 563	885	7 377	18 924	6 537	820	5 175	19 898
Moyenne des composantes pour la consommation personnelle												
Nourriture	4 777	3 896	5 785	7 448	3 590	3 255	4 747	6 094	6 285	5 388	6 394	7 879
Logement	8 117	6 900	9 012	12 789	7 516	6 811	9 888	13 023	8 813	7 114	8 403	12 792
Entretien ménage	1 844	1 470	2 159	3 204	1 525	1 338	2 206	2 782	2 202	1 748	2 121	3 217
Transport	4 651	2 858	6 100	11 272	2 764	2 188	4 577	7 763	6 893	4 472	6 841	11 731
Loisirs	1 872	1 024	2 320	5 477	1 153	912	2 129	2 386	2 782	1 296	2 476	6 177
Vêtements	1 212	815	1 561	2 619	849	702	1 343	2 002	1 672	1 091	1 711	2 753
Santé	1 910	1 404	2 438	3 550	1 380	1 129	2 380	2 717	2 574	2 044	2 548	3 659
Soins personnels	654	500	842	1 102	509	451	767	715	841	617	908	1 177
Ameublement et équipement ménage	1 051	637	1 413	2 527	739	514	1 355	3 052	1 450	940	1 487	2 397
Lecture et documents imprimés	234	143	327	534	187	136	395	443	295	163	301	544
Tabac et boissons alcoolisées	681	465	909	1 379	539	435	942	1 136	872	535	903	1 489
Education	34	17	36	125	39	21	61	340	30	8	23	84
Divers	642	383	688	1 922	558	390	811	3 099	745	384	558	1 744
Jeux de hasard (montant net)	197	164	256	255	156	145	227	109	249	215	264	291
Application de la Règle de 20 \$ au concept BSS												
Consommation personnelle	27 900	20 700	33 800	54 200	21 500	18 400	31 800	45 700	35 700	26 000	34 900	55 900
Dépenses essentielles	22 100	17 400	26 600	38 400	17 500	15 500	24 500	33 500	27 700	21 900	27 500	39 400
Dépenses essentielles (y compris l'impôt)	25 600	18 100	31 200	52 300	19 600	16 200	30 100	47 400	32 800	22 600	31 600	53 300
Moins les transferts gouvernementaux	<u>(17 400)</u>	<u>(16 200)</u>	<u>(19 400)</u>	<u>(19 600)</u>	<u>(13 900)</u>	<u>(13 900)</u>	<u>(13 400)</u>	<u>(15 000)</u>	<u>(21 500)</u>	<u>(21 300)</u>	<u>(22 300)</u>	<u>(20 600)</u>
Dépenses essentielles – Montant net	8 200	1 900	11 800	32 700	5 700	2 300	16 800	32 500	11 300	1 300	9 300	32 700
Dépenses liées au Style de vie (y compris l'impôt)	6 600	3 400	8 600	21 500	4 400	3 100	9 100	17 200	9 500	4 300	8 500	22 500
Actifs estimatifs pour financer les dépenses essentielles	163 700	38 500	235 600	653 700	114 800	45 800	335 500	649 300	225 100	25 100	185 800	654 800
Actifs estimatifs pour financer les dépenses liées au Style de vie	<u>132 900</u>	<u>68 300</u>	<u>171 300</u>	<u>429 200</u>	<u>88 600</u>	<u>61 500</u>	<u>181 300</u>	<u>343 100</u>	<u>189 700</u>	<u>85 000</u>	<u>170 600</u>	<u>449 600</u>
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses 55 ans et plus	296 600	106 800	407 000	1082 800	203 400	107 300	516 800	992 400	414 700	110 100	356 400	1104 400
Facteurs annuels selon l'âge												
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 55 ans	316 300	113 900	434 000	1154 600	204 100	107 700	518 700	995 900	468 200	124 300	402 300	1246 900
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 56 ans	309 700	111 600	425 000	1130 900	199 500	105 200	506 800	973 200	459 500	122 000	394 800	1223 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 57 ans	303 100	109 200	416 000	1106 700	194 800	102 700	494 900	950 300	450 600	119 600	387 200	1200 000
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 58 ans	296 400	106 800	406 800	1082 300	190 000	100 200	482 900	927 200	441 600	117 200	379 400	1176 000
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 59 ans	289 700	104 400	397 500	1057 700	185 300	97 700	470 700	903 900	432 400	114 800	371 600	1151 600
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 60 ans	282 900	101 900	388 100	1032 700	180 400	95 200	458 500	880 400	423 100	112 300	363 600	1126 800
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 61 ans	276 000	99 400	378 700	1007 500	175 600	92 600	446 200	856 700	413 700	109 800	355 500	1101 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 62 ans	269 000	96 900	369 100	982 200	170 700	90 100	433 800	833 100	404 200	107 300	347 300	1076 300
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 63 ans	262 000	94 400	359 500	956 600	165 900	87 500	421 500	809 300	394 500	104 700	339 000	1050 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 64 ans	255 000	91 900	349 900	931 000	161 000	84 900	409 100	785 600	384 800	102 200	330 700	1024 800
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 65 ans	248 000	89 300	340 300	905 300	156 200	82 400	396 800	762 000	375 000	99 600	322 300	998 700
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 66 ans	240 900	86 800	330 600	879 600	151 300	79 800	384 500	738 400	365 200	96 900	313 800	972 500
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 67 ans	233 900	84 200	320 900	853 900	146 500	77 300	372 300	714 900	355 300	94 300	305 300	946 100
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 68 ans	226 800	81 700	311 200	828 100	141 700	74 800	360 200	691 500	345 300	91 700	296 700	919 600
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 69 ans	219 700	79 100	301 500	802 200	136 900	72 200	347 900	668 000	335 300	89 000	288 100	892 900
Actif total estimatif pour financer toutes les dépenses à 70 ans	212 600	76 600	291 700	776 100	132 100	69 700	335 600	644 300	325 200	86 300	279 400	866 000

Source : Statistique Canada, Investissements Russell. Adopté de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2007 de Statistique Canada (CD-ROM), 62M0004XCB, 2007

AUTRES RESSOURCES POUR LA RETRAITE DE RUSSELL

1. "The 10/30/60 Rule: Where Do Defined Contribution (DC) Plan Benefits Come From? It's Not Where You Think"; Matt Smith, Bob Collie; janvier 2008
2. Concept BSS :
http://www.russellink.ca/Francais/Retraite/Outil_de_la_retraite/default.aspx
1. La Règle de retraite de 20 \$ de Russell : Investisseur Russell, volume 9, numéro 1
3. Indice de santé financière Russell :
http://www.russell.com/ca/My_Retirement/fr/default.asp

Renseignements importants

La présente analyse se base sur le fichier de microdonnées 62M0004XCB de Statistique Canada qui comprend les données anonymes recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des ménages, 2007. Tous les calculs sur ces données ont été préparés par Investissements Russell Canada. Les auteurs assument l'entière responsabilité liée à l'utilisation et à l'interprétation de ces données).

Aucune partie du contenu de cette publication ne constitue des conseils juridiques, fiscaux, sur les titres ou de placement. Il ne s'agit pas non plus d'une opinion concernant la pertinence d'un placement ni une sollicitation de quelque type que ce soit. Cette information est disponible « telle quelle ». Investissements Russell Canada Limitée ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie à l'égard de cette information.

Les placements dans les fonds communs peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

Le logo d'Investissements Russell est une marque de commerce de Frank Russell Company, utilisée sous licence par Investissements Russell Canada Limitée. © Investissements Russell Canada Limitée 2010. Tous droits réservés. Date de première publication : février 2010.